

Compte rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 23 juin 2015

Présents : Christian GIROD, Hubert BACOT, Christine MAUFFREY, Sébastien HENGY, Laurent ROUILLER, Sylvette PAULIN, Jacques EME, Brigitte LAMBERT, Cédric BURBAN, Dominique JOLY, Christian DEMESMAY, Danielle FARCY, Martine VERMOT-DESROCHES, Marie-Anne LONGY, Fabienne BAUDRAS

Le conseil a choisi pour secrétaire Marie-Anne LONGY

1/ RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable) : le maire rappelle aux élus qu'il convient, comme tous les ans, et conformément à l'article L 224.5 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'approuver le RPQS. Après l'avoir présenté et donné les informations nécessaires à la compréhension de ce document, le conseil municipal approuve à l'unanimité ledit rapport.

2/ REDEVANCES CROIX-ROUGE ET CAMION RÔTISSERIE : vu la complexité des textes de lois, le principe ayant été acté par le conseil municipal, la tarification définitive sera présentée au prochain conseil.

3/ LOGEMENT COMMUNAL - participation au changement des sols : le maire informe que les locataires d'un logement communal souhaitent changer les sols et qu'ils ont sollicité une aide financière de la commune. Le conseil municipal décide de participer pour 50 % sur présentation de la facture, mais dans la limite de 700 €.

4/ APPROBATION FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) : créé en 2012, il consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour le reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. La redistribution est libre : en totalité, en partie ou rien. Cette année Jura Nord ne souhaitait pas redistribuer pour équilibrer son budget, mais suite à un vote secret, le FPIC sera redistribué. Cette recette sera utilisée pour financer les associations - en lieu et place de Jura Nord -, et plus spécialement l'Ecole de Musique Associative de Jura Nord qui souffre d'une baisse de crédits de 20 000 €.

5/ ONF - augmentation éventuelle de la taxe à l'hectare : Laurent Rouiller prend la parole pour aviser d'un courrier du Syndicat National Unifié des Personnels des Forêts et de l'Espace Naturel (SNUPFEN) qui met en garde les communes forestières contre les projets de Bercy :

- augmentation des frais de garderie (18 % au lieu de 12),
- augmentation de la taxe à l'hectare qui passerait de 2 € à 14 € en 3 ans.

Pour ce syndicat, ces augmentations, si elles devenaient effectives, constitueraient une grave menace pour le régime forestier. La FNCOFOR (Fédération Nationale des Communes Forestières) risque de conditionner tout nouvel effort des communes à l'abandon du bénéfice du régime forestier.

Le syndicat demande aux élus de prendre une délibération pour soutenir l'action des personnels de l'ONF qui vise à assurer la pérennité d'une gestion forestière de qualité,

durable, de proximité, solidaire, assurée par un service public forestier national. Le conseil émet un avis favorable et soutient cette action.

6/ Bilan travaux - aménagements divers : Sébastien Hengy cite les travaux ou achats effectués comme l'éclairage rue de la Gare, la réfection du chemin forestier, la rénovation du hall de la mairie, l'achat de pots pour le fleurissement, de tables pour la salle du conseil municipal, de bancs ... Il rappelle également les projets en cours comme la signalisation d'intérêt local, la réfection des escaliers qui montent à la mairie ... Hubert Bacot informe qu'en ce qui concerne cette dernière opération, il a rendez-vous en septembre prochain pour connaître les démarches à effectuer afin de lancer une souscription.

Ensuite, plusieurs élus évoquent l'état du terrain de tennis et celui de l'aire de jeux. Les membres de la commission travaux vont réfléchir aux améliorations possibles.

7/ Bilan fleurissement : étudié pour faciliter le travail des employés municipaux (plantes rustiques), le fleurissement va se terminer par l'implantation de 5 gros pots (rue du Pont et 1 dans le hall nouvellement refait de la mairie). Des rosiers ont été également plantés vers la poste.

8/ FESTIVAL NO LOGO : le dossier de sécurité est en phase d'être conclu. Deux réunions auront lieu quand tout sera défini : une réunion publique et une deuxième pour les commerçants.

9/ Embauches d'été : deux jeunes seront embauchés cet été, l'un en juillet, l'autre en août. Le conseil municipal donne son accord.

10/ Location logement communal : le maire informe que le logement communal situé dans l'école et libre depuis février a trouvé locataire, si le conseil municipal en est d'accord. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte de louer ce logement à compter du 1^{er} juillet pour un montant de 313.64 € + 39.80 € de chauffage.

11/ QUESTIONS DIVERSES :

- **Christine Mauffrey** avise le conseil municipal que le **vestiaire social** est officiellement fermé depuis fin mai.
- **Lotissement du Noyer Blanc** : le maire informe que délégation est donnée à Christian Demesmay pour gérer en direct avec le lotisseur les différentes demandes.
- **Ordures ménagères** : à compter du mardi 7 juillet, les bacs gris seront collectés entre 13 h et 20 h. Le SICTOM demande toutefois aux usagers de continuer à sortir les bacs la veille.
- **GUINGUETTE** : elle se déroulera aux Forges du 23 juillet au 8 août.
- **Location guirlande** : le conseil fixe à 50 € la location de la guirlande des Forges.
- Les élus rappellent l'**emplacement covoiturage** situé sur le parking route de Courtefontaine.

Vu par Nous, Christian GIROD, Maire de la Commune de Fraisans, pour être affiché le 26 juin à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 août 1884.

Le Maire, C. GIROD

